

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DES FINANCES
DU CONSEIL MUNICIPAL DE TRACADIE
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL
Le mardi 22 octobre 2024
18h45**

Sont présents :	Denis Losier	Maire
	Pierre Morais	Maire suppléant
	Guy Basque	Conseiller
	Rita Benoit	Conseillère
	Thérèse Brideau	Conseillère
	Joanne Doiron	Conseillère
	Chantal Mazerolle	Conseillère
	Réaldine Robichaud	Conseillère
	Geoffrey Saulnier	Conseiller
	Dianna May Savoie	Conseillère
	Yolan Thomas	Conseiller
	Jean-Paul Loyer	Directeur général
	Joey Thibodeau	Greffier municipal
	Marc Hébert	Directeur général adjoint
	Sylvie Benoit-Thériault	Directrice des Finances

Également présent : Philippe Albert (Point 3) Directeur de l'Ingénierie et de l'Infrastructure

1. MOT DE BIENVENUE

Le maire appelle l'assemblée à l'ordre à 19h00 approximativement et fait la lecture de l'ordre du jour.

Trois (3) citoyen(ne)s sont présent(e)s.

Résolution: 2024-001-CF

Proposé par Joanne Doiron

Appuyé par Réaldine Robichaud

QUE l'ordre du jour soit adopté avec la modification pour que le point « Dossiers pour discussions à huis clos » devienne le point 3 et en ajoutant les points 6.1 « Élections » et 6.2 « Budget 2024 ».

ADOPTÉE

2. PRÉSENCES ET DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

- Aucune.

3. DOSSIERS POUR DISCUSSIONS À HUIS CLOS

Résolution: 2024-002-CP

Proposé par Chantal Mazerolle

Appuyé par Yolán Thomas

QUE le conseil se réunisse en huis clos conformément à l'article 68 de la Loi sur la gouvernance locale.

ADOPTÉE

3.1 **Article 68(1) c) Questions de renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes financières pour une personne ou pour le gouvernement local.**

Le présent point est discuté sans la présence du public en conformité avec l'article 68(1) c) Questions de renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes financières pour une personne ou pour le gouvernement local.

Résolution: 2024-005-CF

Proposé par Pierre Morais

Appuyé par Rita Benoit

QUE le huis clos cesse.

ADOPTÉE

4. MODIFICATION À L'ORGANIGRAMME MUNICIPAL

Pour recommandation au conseil.

L'administration municipale présente une modification à l'organigramme municipal pour l'ajout d'un poste d'adjoint(e) administratif(ve) pour le comité des directeurs municipaux.

Résolution: 2024-006-CF

Proposé par Chantal Mazerolle

Appuyé par Dianna May Savoie

QU'il soit recommandé de modifier l'organigramme municipal afin d'y ajouter un poste d'adjoint(e) administratif(ve) pour le comité des directeurs municipaux.

ADOPTÉE

5. BUDGET 2025

Pour information.

L'administration municipale présente une première ébauche du budget 2025 pour le Fonds général. Le comité est informé que suite aux élections municipales, la municipalité n'a pas reçu de la province l'assiette fiscale de la municipalité et qu'à cause de cela, l'adoption du budget sera retardée.

6. AUTRES

6.1 Élections.

Pour information.

Un membre du comité demande si la municipalité va envoyer des lettres aux candidats des élections municipales. Le maire Denis Losier informe le comité que c'est dans les pratiques de la municipalité à chaque élection.

6.2 Budget 2024.

Pour information.

Un membre du comité demande si la municipalité va avoir un surplus ou un déficit pour le budget 2024. Le comité est informé qu'il devrait y avoir vers la fin novembre, le résultat des états financiers en date du mois de septembre 2024.

7. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la conseillère Rita Benoit propose que la réunion soit levée à 20h58 approximativement.

Joey Thibodeau, Greffier municipal